BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
JANVIER 2023

LE ROVE infos



Meilleurs voeux

Site web mairie : www.lerove.fr



### **VOEUX**

### **RETOUR SUR...**







## La foule des grands soirs pour les vœux du maire









La joie de se retrouver était manifeste le 6 janvier au gymnase où étaient rassemblées plusieurs centaines de personnes à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. Ce grand évènement annuel est l'occasion de se souhaiter les vœux entre amis, voisins, habitants, élus et acteurs associatifs, entreprises et commerçants de la commune. Le succès était au rendez-vous.

Le premier magistrat, Georges ROSSO, a adressé ses voeux à la population dans une allocution chaleureusement applaudie (à retrouver sur le site lerove.fr). Il était entouré sur la scène des élus du conseil municipal, des responsables associatifs mais aussi du Sénateur des B-d-R, Jérémy BACCHI et de la conseillère régionale, Patricia COLLIN, représentant le président de la région Renaud MUSELIER.

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour d'un buffet champagne toujours aussi exceptionnel où chacun a pu discuter, se retrouver, et danser jusqu'à tard... La fête a été pleine.

Félicitations et merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant plusieurs jours à l'organisation et à la réussite de cette soirée dans un gymnase magnifiquement décoré pour la circonstance en intérieur et en extérieur.

A noter la présence de Maurice GOUIRAN venu dédicacer ses derniers romans ainsi que du photomaton FLASHBOX des frères RASTELLO Joris et Lucas qui a parfaitement animé dans la bonne humeur la soirée.

• L'intégralité des photos à retrouver sur le site lerove.fr et page facebook le rove infos

### LE MOT DU MAIRE

#### Chères Rovenaines et Chers Rovenains

Permettez-moi de vous adresser tout d'abord au nom de toute mon équipe municipale, élus et agents municipaux, mes vœux de bonheur, de santé et d'amour pour cette nouvelle année. Qu'elle soit le signe d'une vie meilleure pour chacune et chacun d'entre-vous.

2023 a débuté dans la convivialité et l'unité grâce à la cérémonie des vœux de la municipalité. Ce rendez-vous qui rassemblait les élus, les responsables associatifs et les habitants au gymnase a été un moment fort. Celui qui marque la vie d'un village. C'était important de renouer avec cette tradition locale et j'en suis personnellement satisfait.

La commune reste le socle de notre République. Mon expérience de maire et d'élu dans les différentes instances où je siège, notamment à la métropole en tant que Vice-président, m'autorise à vous dire combien préserver notre autonomie communale est un combat de tous les instants.

Je le mène avec une détermination sans faille. Mais je ne suis pas seul. Je peux compter sur une équipe soudée composée d'élus municipaux au service de la population. Nous oeuvrons sans cesse pour l'intérêt général afin que vous puissiez vivre dans un village bien équipé, animé et où chacun se sente en sécurité. C'est pourquoi, nous essayons de mener une politique ambitieuse en matière de travaux et d'aménagements pour le bien-être de tous.

L'année 2022, comme les précédentes, a été marquée par une actualité intense en la matière. Le précédent bulletin municipal paru en octobre dernier retraçait les principaux travaux réalisés. La modernisation de nos écoles et de tous nos équipements et bâtiments municipaux est le fil continu de notre programme municipal qui est déjà bien avancé. Le renouvellement de tous nos réseaux (eau potable, assainissement et pluvial) ainsi que la réfection complète de notre voirie en font également partie.

**Directeur de la publication :** Georges Rosso **Rédaction, conception, réalisation :** Mairie du Rove

Service Communication Impression: C.C.I. Imprimerie

Au mois d'avril, les travaux de l'aménagement de la RD568 dans la traversée de la commune seront enfin terminés comme évoqué en pages intérieures de ce bulletin.

L'année 2023 marquera deux anniversaires importants : celui du classement de notre site par la DREAL et les 40 ans du parc marin de la côte bleue. Notre environnement est un trésor que nous avons le devoir de préserver. C'est le sens de notre engagement au quotidien.

Notre village se modernise et se développe mais nous avons réussi à maintenir son espace naturel et la richesse de son patrimoine. Vivre heureux. Vivre mieux. Vivre en harmonie avec la nature. Vivre ensemble dans un village à taille humaine. C'est le vœu que je formule pour toutes les Rovenaines et les Rovenains.

Tout ce que nous ferons, nous le déciderons ensemble. C'est pourquoi je vous invite à venir nombreuses et nombreux à la réunion de préparation au budget communal le 31 janvier à la salle des fêtes.

Ce que je peux déjà vous dire c'est que malgré le contexte national difficile que vous connaissez avec les baisses de dotations de l'Etat, je vais proposer aux élus du conseil municipal de ne pas augmenter les taxes communales d'imposition.

Je ne veux pas faire payer aux habitants la politique de précarité instaurée par notre gouvernement qui fait la peau aux communes et les poches aux habitants.

Au Rove, nous montrons qu'une politique sociale et progressiste qui respecte l'humain est possible.

Nous allons la poursuivre avec vous.

Votre bien dévoué

Georges Rosso
Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la Légion d'Honneur



### **JEUNESSE**



## **UNE FRESQUE POUR LA LAÏCITÉ**

Ceints de leur écharpe tricolore, le maire de la commune du Rove, Georges ROSSO, ses adjointes et adjoints du conseil municipal avec les élus délégués de la commission « écoles » ont dévoilé le jeudi 24 novembre dernier la magnifique fresque sur la laïcité réalisée par les écoliers Rovenains.

L'émotion était palpable dans la cour de l'école élémentaire du groupe scolaire communal où étaient rassemblés, autour du maire et des élus, tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire (517 au total), les directrices des écoles, les enseignants, le personnel communal, les représentants des parents d'élèves délégués, ainsi que l'inspecteur d'académie. La cérémonie a débuté par la lecture du poème « Liberté, égalité, fraternité » de Victor Hugo. Le

maire de la commune, Georges ROSSO, avant de dévoiler la fresque avec l'inspecteur d'académie et les directrices de la maternelle et de l'élémentaire, a souligné dans son allocution l'importance de cette fresque « Afin que chacun se souvienne durablement que les enfants du Rove, l'équipe pédagogique enseignante, la population et la municipalité du Rove sont unis pour porter et transmettre les valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité et de Laïcité » La cérémonie s'est ponctuée par la lecture du poème « Liberté » de Paul ELUARD par les deux classes de CE2 et le chant de la Marseillaise par toute l'école.

• L'intégralité du discours du Maire à retrouver sur lerove.fr et la page facebook LeRoveinfos





### Cross des écoles

Le 18 octobre, les 337 élèves de l'école élémentaire du groupe scolaire communal du Rove ont participé sous un soleil radieux au cross organisé par l'école avec le soutien actif de la municipalité. Les enfants ont couru successivement sur la nouvelle pelouse synthétique du stade municipal mis à disposition par la municipalité.

Un grand Bravo à tous les élèves, à leur professeur et à tous les encadrants pour la réussite de cette manifestation qui s'est déroulée sous les encouragements de monsieur le maire et de son adjointe aux écoles ainsi que de nombreux parents rassemblés en tribune. Chaque enfant a été récompensé par une médaille offerte par le maire Georges ROSSO tandis que les 3 premiers vainqueurs de chaque classe sont montés sur le podium installé dans la cour de l'école.

### Foot à l'école

Dans le cadre du développement du football à l'école élémentaire et de l'évènement Jeux Olympiques et Paralympiques organisé à Paris en 2024 (et sur l'ensemble du territoire français), la Fédération Française de Football.



le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, l'Union Sportive de l'enseignement du premier degré renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles le développement d'actions sportives et culturelles. Au Rove, la classe de CM1 de M. GUEVARA participe à ce dispositif national « Foot à l'école ». L'objectif est de développer les apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football, de développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 3 (Cm1-Cm2), mettre en avant les valeurs fédérales (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) et Olympiques (Excellence, Amitié, Respect) et mettre en lumière les notions de l'Olympisme à travers la pratique sportive. Les séances ont commencé au cours de ce mois de janvier sur la nouvelle pelouse synthétique du stade municipal. Une monitrice brevetée envoyée par la FFF via le district de Provence est présente pour accompagner les animations.

### Le métier d'éleveur présenté aux élèves



Berceau de la race caprine du Rove et à l'origine de l'appellation AOC/AOP de la brousse du Rove, notre village s'est construit au fil des siècles sur le métier du pastoralisme. Depuis plusieurs années, les écoliers sont sensibilisés sur cette question à travers différentes initatives dans le cadre du programme scolaire. Le berger du Rove, Frank GOUIRAN, est ainsi intervenu dernièrement dans les classes pour présenter son métier d'éleveur caprin. Les élèves de CM2 de la classe de Mme MARTOS (remplaçante d'Hélène GONDRAN) et celle d'Ingrid BONNERY ont écouté le récit de ce métier passionnant qui fait l'identité de notre village.

### **Ca boum pour les minots**

Depuis la fin des années 80, les écoliers du Rove de l'élémentaire sont invités deux fois par an par l'office municipal des affaires sociales à un après-midi récréatif à la salle des fêtes. Au cours de cette journée, les enfants s'amusent sur la piste de danse animée par un DJ. C'est l'occasion de faire la fête pendant 2h30 mais aussi de prendre le goûter préparé par les bénévoles de l'OMAS et servi par le personnel communal. 210 écoliers de l'élémentaire (du CP au CM2) étaient réunis le 30 novembre dernier. Pour leur plus grand plaisir, ils ont eu droit à la visite amicale du maire, Georges ROSSO venu les saluer entre deux rendez-vous. La prochaine boum se déroulera le 25 janvier prochain où les enfants pourront déguster la galette des rois.



### **JEUNESSE**

### Les CM2 à la rencontre d'artistes

La médiathèque municipale accompagne tous les ans un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Ce projet repose sur un partenariat entre la municipalité du Rove et la Métropole Aix-Marseille Provence dans le cadre de l'événement Lecture par Nature. L'objectif de ce dispositif est de développer la sensibilisation des élèves à l'art et à la culture en proposant des parcours élaborés en partenariat avec des structures culturelles de référence sur notre territoire. Cette année, la classe concernée est celle de CM2 de Madame Ingrid BONNERY. La restitution marque un temps fort de l'événement puisque les élèves sont amenés à partager avec le public et leur famille leur travail mené pendant les ateliers, sous



la direction des artistes qui leur ont transmis leur pratique. La restitution s'est déroulée le 5 janvier. Cette année, ce sont trois artistes Arina ESSIPOWITSCH, Elsa LEDOUX et Paul-Emmanuel ODIN de La Compagnie, lieu de création basé à Marseille, qui ont accompagné les élèves sur le projet intitulé « Comme un livre qui apprend à marcher sur deux pattes ». Cet atelier proposait de repenser l'acte de lire et a été l'occasion pour les enfants d'aborder le livre différemment par de nouvelles relations à celui-ci. Ces explorations ont été aussi l'occasion d'expérimentations avec plusieurs pratiques artistiques : réaliser un livre-puzzle, jouer de la réversibilité du sens et de notre pensée. Au cours des ateliers, un double travail sur l'image et le texte ont permis un jeu plein de surprises révélé par la manipulation du livre.

### De la poésie pour les enfants



Pour marquer la rentrée scolaire de septembre, la municipalité propose chaque année aux enfants de la commune accompagnés de leurs parents un spectacle de contes issu du catalogue «Provence en scène» (dispositif du Département 13). Cette initiative offerte par la municipalité attire généralement un grand nombre d'enfants à la salle des fêtes. Le succès était au rendez-vous de l'édition 2022. Les comédiennes et les comédiens de la compagnie Elliptique ont présenté leur spectacle de marionnettes «Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler» d'après l'œuvre poétique de Luis Sepùlveda.

### LES VACANCES AU CENTRE AÉRÉ

De nombreuses sorties et activités encadrées par des animatrices et animateurs BAFA recrutés par la municipalité ont été programmées pour les jeunes rovenains de 4-12 ans pour les sessions du centre aéré municipal qui se dérouleront en 2023.

#### Les inscriptions se feront en mairie aux dates suivantes :

Vacances de février : du 23/01 au 27/01
Vacances d'avril : du 27/03 au 31/03
Vacances d'été : du 12/06 au 16/06

• Vacances d'octobre : du 02/10 au 06/10 (date sous réserve)













## SUCCES DE LA FETE DE LA CHEVRE

La 17<sup>ème</sup> édition des journées de la chèvre du Rove qui se sont déroulées les 14, 15 et 16 octobre a été un grand succès populaire avec de bons moments culturels et festifs partagés avec le public venu très nombreux. Beaucoup de familles, de jeunes, d'anciens, d'ici et d'ailleurs étaient là pour se retrouver et faire la fête.

La Cabro d'Or qui a organisé ces journées tient à vivement remercier pour leur aide et leur soutien la municipalité et le maire Georges ROSSO, ainsi que tous les bénévoles qui ont oeuvré à la fête, ceux

du comité des fêtes, tous les bénévoles de la cabro d'or, les bénévoles de l'atelier d'arts, les artistes présents (peintres, enfants des écoles, Taâlisman, Saboï, Mathieu Fabre 3io, courts métrages de la côte bleue), la métropole et le département des BDR (Provence en scène et dotations).

Rendez-vous en OCTOBRE 2023 pour la 18<sup>ème</sup> édition !!!

• Retrouvez les photos et vidéos sur la page facebook de la Cabro d'Or



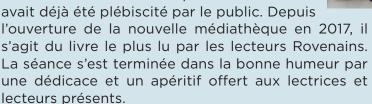
# **Concert avec Quartiers Nord**

Fondé en 1977, le mythique groupe marseillais «Quartiers Nord» déborde d'une énergie toujours aussi joyeuse et communicative. Il était en concert le 18 novembre au Rove et a régalé le nombreux public présent. Robert «Rock» Rossi et «Tonton» Gilbert Donzel, au chant, étaient accompagnés de «Loise» Alain Chiarazzo et de leurs musiciens. Ils ont fait vibrer durant près de deux heures le gymnase municipal. Ce spectacle était organisé par la municipalité du Rove avec l'aide du département dans le cadre du dispositif «Provence en scène».



# Jeanne-Marie Sauvage-Avit en dédicace

La médiathèque a accueilli à l'atelierthèque l'auteure Martégale Jeanne-Marie SAUVAGE-AVIT à l'occasion de la sortie de son dernier roman, Le Royaume du condor (éd. Charleston, 2022). La rencontre animée par la directrice de la médiathèque Gaëlle GAMBLIN a permis au public présent de mieux connaître l'univers de la romancière, ancienne professeure d'histoire géographie à Port-de-Bouc. A noter que son livre «Cueilleuse de thé», paru aux éditions Charleston en 2017 et lauréat du Livre Romantique la même année avait déjà été plébiscité par le public. Depuis



• Les romans de Jeanne-Marie Sauvage-Avit sont disponibles à la médiathèque



### Hommage aux pompiers

Le 25 novembre s'est déroulée la cérémonie protocolaire de la Sainte Barbe à la caserne du centre de secours Côte-Bleue Est pour rendre hommage aux sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Le maire de la commune Georges ROSSO, accompagné de son premier adjoint Paul SABATINO, a fait une allocution devant les effectifs et en présence des officiels, du chef de centre de secours, des maires de la côte bleue et d'élus représentants des autorités. Il a souligné le fait que «... le travail des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels reste un véritable service public pour lequel nous devons être fiers. Merci pour votre courage et votre dévouement engagés au quotidien au service des populations...». Plusieurs hommages ont été rendus avant les revues des troupes, remises d'avancements, médailles... Ainsi qu'un dépôt de gerbes devant la stèle hommage.



### Le comité des fêtes lance le début des festivités



Au cours du mois de novembre, le comité municipal des fêtes présidé par René GIORDANO a lancé avec succès les festivités qui ont marqué la fin de l'année. D'abord le **5 novembre** par le traditionnel après-midi dansant avec au menu les pieds et paquets rassemblant 150 personnes.



Puis le **19 novembre** lors du deuxième banquet de l'année offert aux anciens (de 65 ans et plus) avec plus de 220 convives ayant répondu à l'invitation du maire. Ils ont pu déguster un repas gastronomique préparé par le personnel communal : Apéritif, Salade de gésiers et magrets fumés, Dos de loup sauce homardine, Civet de sanglier, Pommes éventails, Tomates Provençales, Salade – Fromage, Pâtisserie, Glace, Café – Digestif, Champagne, Beaujolais nouveau.



Entouré de personnalités élus du conseil municipal et des membres bénévoles du comité des fêtes, le maire de la commune, Georges ROSSO a chaleureusement accueilli toutes les personnes présentes.

L'après-midi s'est ponctué par un bal animé par un orchestre de variétés musette.Le maire de la commune a tenu à remercier les nombreux bénévoles du comité des fêtes, leur président M. René GIORDANO et l'équipe dirigeante menée par Mme Viviane ROSSO pour leur inlassable engagement au service de la population.

• Prochains rendez-vous : 18 mars banquet des Anciens et 1er avril Grand Carnaval







### L'OMAS EN FÊTE

L'Office municipal des affaires sociales reste l'une des associations les plus actives sur la commune. Ses membres bénévoles ont connu une période de fin d'année bien remplie avec :

- La sortie aux Salins de Giraud
- La castagnade du cercle où ses adhérents ont dégusté des châtaignes grillées accompagnées de vin blanc
- La boum des minots (voir page 5)
- Les animations de Noël et notamment le réveillon de la Saint Sylvestre (voir page 15)
- Les concours de contrée mensuels qui rassemblent chaque dernier vendredi du mois à la salle des fêtes des dizaines d'équipes dans la convivialité (prochains concours : 27 janvier, 24 février, 31 mars, 28 avril, 26 mai)

L'année 2023 commence fort avec le 25 janvier la boum des rois offerte aux écoliers de l'élémentaire.

Le 2 février, l'office tiendra son assemblée générale annuelle à la salle des fêtes (après le loto du cercle) en présence de monsieur le Maire et invite ses adhérents à déguster la galette des rois à cette occasion.

Le 4 février, une sortie gourmande est organisée à Marseillan au restaurant «la ferme Marine» avec ses cascades de coquillages et de produits de la mer. Le 18 février, un après-midi dansant animé par un orchestre de variétés est organisé à la salle des fêtes avec au menu du midi polenta et dégustation d'oreillettes et de vin blanc l'après-midi.

Du 17 au 21 avril, un séjour est organisé en Espagne à Salou avec au programme de nombreuses visites guidées des sites historiques et pittoresques du coin, pension complète avec restauration et hébergement dans un hôtel 4 étoiles, soirées animées, spectacle...

 Renseignements et inscriptions aux sorties et activités de l'OMAS, en contactant le 04 91 46 91 53 ou le 06 73 67 90 16.













### Ils l'ont fait

La caravane «Odyssée Nature 2022» composée de cinq Rovenains: Christophe Guzzi (le guide), Dominique Cheraud, Chantal Gouiran, Laurence et Laurent Bernardini mais aussi de Nicole Rachet et Gaetane Vasselin, a relevé un immense défi en franchissant le Larkya La, le point culminant du Manaslu Circuit Trek à presque 5200 mètres d'altitude dans une région isolée de l'Himalaya!! Ils étaient accompagnés de six Népalais : Dhan, Souman, Budhi (Sirdars) et Maila, Som, Pétiman (porteurs). Partis de Katmandou au Népal le 23 octobre, et après avoir passé trois jours à plus de 4000 mètres d'altitude, ils ont réalisé une performance exceptionnelle avec le franchissement de ce mont à près de 5200 m. Cette ascension n'a pas été sans obstacles ni difficultés liées à la haute altitude mais elle a pu être accomplie grâce à un mental et à un physique à toutes épreuves mais aussi à une parfaite préparation. Le maire de la commune Georges ROSSO a adressé, à chacune et à chacun d'entre eux, toutes ses plus chaleureuses félicitations. Une projection retraçant le récit de cette aventure sera organisée par l'association prochainement. Nous communiquerons la date.

### LE ROVE N'OUBLIE PAS

C'est avec les paroles de la chanson «Ma France» de Jean FERRAT que le cortège est arrivé au cimetière communal devant le monument aux morts à l'occasion du 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La foule était nombreuse autour du maire Georges ROSSO et des élus du conseil municipal.

De nombreuses gerbes et bouquets ont été déposés sur le monument où sont inscrits les noms des sept Rovenains morts à cette guerre mondiale.



Dans son émouvante allocution, le premier magistrat est revenu sur les heures sombres de ces périodes. La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise entonnée par la chorale Rovenaine «le chant des collines».

> L'intégralité du discours est à retrouver sur le site leroye.fr.

## Opération coup de poing contre la circulation des engins motorisés dans nos collines



Notre massif forestier est le théâtre régulier de la circulation illégale d'engins motorisés (quads et motocross) malgrè l'interdiction par arrêté du maire. Cela porte un préjudice sérieux sur la faune et la flore mais aussi pose un problème de sécurité et de tranquillité pour les promeneurs. Régulièrement, afin de tenter d'éradiquer ce fléau qui touche également l'ensemble des communes avoisinantes, le maire de la commune Georges ROSSO organise des opérations de police avec la police municipale en coordination avec les forces de gendarmerie, les agents de l'ONF et le garde du littoral. Une des dernières

actions de police a permis d'appréhender plusieurs conducteurs en infraction avec une contravention de 4<sup>ème</sup> classe. L'infraction peut aller jusqu'à une contravention de 5<sup>ème</sup> classe soit 1500 euros maximum pouvant être assortie jusqu'à la confiscation et la destruction du véhicule à moteur saisi.

## Sensibilisation pour le respect des obligations légales de débroussaillement

Face à la sécheresse et au risque élevé d'incendies, le maire de la commune Georges ROSSO, président du Centre Communal de Feux de Forêts, a missionné Pierre GROBEL conseiller municipal et responsable du CCFF d'engager auprès de la population concernée une campagne de sensibilisation par rapport aux obligations légales de débroussaillement. Pour rappel, l'arrêté préfectoral N°1000 du 19 mai 2004 délimite les zones d'application et précise que le débroussaillement est obligatoire, quelles que soient les limites de propriété, de la façon suivante :

- aux abords des constructions, chantiers et travaux, sur une profondeur de 50 mètres
- de part et d'autres des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres.
- sur la totalité du terrain en zone urbaine, ZAC, lotissement...

Le non-respect des OLD conformément au code forestier peut entraîner une mise en demeure à l'encontre du propriétaire avec la mise en place de travaux pouvant être réalisés à ses frais. Le but de cette campagne est d'éviter la mise en application de cette procédure.



# La ligne C7 va passer au transport à la demande dynamique à partir du 27 février 2023

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de rendre le fonctionnement de sa ligne plus flexible et adaptable, la Régie des Transports Métropolitains (RTM) qui assure la ligne C7 de transports en bus entre Le Rove-L'Estaque va mettre en place à compter du lundi 27 février 2023 une nouvelle desserte de transports à la demande en lieu et place de celle existante.

Il s'agit d'un service flexible qui s'adapte à la demande pour devenir plus attractif (facilité d'accès, garantie d'horaires et gain de temps) pour les usagers qui pourront réserver leur trajet (de la ligne C7) du lundi au vendredi de 6h à 19h, à partir d'une application mobile, sur internet ou par téléphone.

Ce TAD permettra en outre de desservir de nouveaux quartiers de la commune. Le client pourra être informé en temps réel de sa réservation (visualisation du véhicule, confirmation de l'heure exacte de passage, précision du lieu de prise en charge).

Ce nouveau système qui sera en expérimentation pendant plusieurs mois sur notre commune a été étudié par les services de transports pour évoluer afin de s'adapter régulièrement grâce à la souplesse des outils digitaux (création de nouveaux arrêts, paramétrages spécifiques selon les problématiques, correspondances cars scolaires, gare TER...).

A noter que les horaires transports scolaires pour les enfants des calanques de la Vesse et de Niolon restent inchangés le matin et l'après-midi.

### **VOTRE BUS À LA DEMANDE** GRÂCE À UNE SEULE APPLI!







A partir du 27 février 2023, comment réserver votre trajet ?

1 / Grâce à une application mobile à télécharger gratuitement sur votre smartphone («le bus à la demande»)

2/ Par téléphone : 04 91 22 42 80

3/ sur le site internet : lebusalademande.fr

- → Définissez vos lieux de départ et d'arrivée
- Réservez votre trajet 15 min avant votre départ jusqu'à 4 semaines à l'avance
- → Choisissez votre plage horaire de départ ou d'arrivée
- → Confirmez votre réservation
- → Vous recevrez instantanément les informations sur l'heure et le lieu exacts de passage de la navette.
- Votre réservation sera modifiable et annulable en un clic.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 04 91 46 80 00 ou le 04 91 22 42 80.



### Des associations très actives



La fin de l'année a été aussi marquée par une activité intense pour l'ensemble des nombreuses associations de notre village : assemblées générales, remises de ceintures, de diplômes, concert, repas, soirées, supers lotos, rencontres, compétitions, sorties... Nous tenons à chaleureusement les féliciter pour leur dévouement au bénéfice des Rovenaines et des Rovenains. Elles peuvent compter sur le soutien actif de la municipalité. A noter que la réunion de préparation au budget communal avec les associations se tiendra le 31 janvier à 18 heures à la salle des fêtes.

#### **TRAVAUX**

### LES TRAVAUX DE LA RD568 TERMINÉS EN AVRIL

Le chantier de l'aménagement de la RD568 dans la traversée de la commune dont les travaux ont démarré en septembre 2021 va se terminer à la fin du mois d'avril 2023. L'enveloppe allouée à ce chantier s'élève à 9 millions d'euros.

«Il s'agit d'un chantier difficile où les contraintes techniques sont nombreuses» comme le rappelle le maire. Nous nous sommes

efforcés de réduire au maximum les désagréments que cela a pu causer pour les habitants et les commerçants pendant la durée des travaux.

Le plus important reste que notre population pourra désormais emprunter une voie sécurisée avec notamment des pistes cyclables et piétonnes. Des feux tricolores seront installés à la sortie de la Carrairade pour que les usagers puissent accéder en sécurité sur la départementale.

Ce chantier a permis la réalisation de plusieurs bassins de rétention, la création de nouveaux passages piétons et notamment la mise en éclairage de ce secteur emprunté quotidiennement par 17 000 véhicules. Ces aménagements vont durablement changé la traversée de notre village. Concernant les espaces verts, environ 250 lilas des Indes seront

plantés sur la séquence urbaine dans les jardinières séparant la piste cyclable de la chaussée. Sur les espaces latéraux laissés libres ainsi que dans les deux bassins de rétention seront plantés une

cinquantaine de Chênes verts et Chênes blancs. Les plantations se poursuivront jusqu'à la fin Mars 2023. Mon prochain combat va être de prolonger cette réalisation jusqu'à la Ricarde et le quartier des Héritages pour la sécurité des piétons.»

### UN NOUVEAU PARKING POUR LA MATERNELLE

La rentrée de l'école maternelle se fait par la rue Jacques Duclos.

Dans son allocution des voeux le 6 janvier, le maire a annoncé publiquement que le conseil municipal a délibéré pour faire l'acquisition de plusieurs parcelles de terrains entre les deux parkings afin d'y créer un parking qui sera exclusivement réservé aux parents de l'école maternelle et pour y réaliser aussi d'autres équipements. «Certains parents qui accompagnent leurs enfants se retrouvent en difficultés pour stationner malgré les parkings existants occupés par des particuliers pour un usage privé. C'est la raison pour laquelle nous avons fait cette acquisiton pour réaliser ce grand projet qui s'inscrit dans la continuité de notre programme municipal déjà bien avancé.» explique Georges ROSSO.

### **4032 EUROS RECOLTÉS POUR LE TÉLÉTHON**

L'équipe locale de bénévoles du Téléthon coordonnée par Marie-Claude BONNET et Aimée GOUIRAN a permis de récolter sur le village la somme de 4032 euros au profit de la recherche et au développement des thérapies innovantes pour guérir les maladies rares. Plusieurs actions avec le soutien actif de la municipalité étaient organisées pour récolter les dons comme la vente de produits alimentaires sur la place de la mairie, des randonnées à vélo et à pieds, une démonstration de Zumba et le traditionnel repas spaghettis à la salle des fêtes. « Cette édition 2022 a été un succès. Nous tenons à chaleureusement remercier la municipalité et monsieur le maire pour leur soutien indéfectible, ainsi que tous les bénévoles, les



associations pour leur participation (le comité des fêtes, l'omas, la cabro d'or, zumba dance, le cyclo club, le PCF, courir au rove - Les autres associations sont les bienvenues pour l'édition 2023) et bien sûr tous les habitants pour leur générosité. » souligne Marie-Claude BONNET.

### Une nouvelle directrice au parc marin



Marie BRAVO-MONIN (à droite sur la photo) a été élue nouvelle directrice du parc marin de la côte bleue sous la présidence de Georges ROSSO, au mois de décembre dernier. Elle succède à Alizée ANGELINI.

Historique de la direction

- Frédéric BACHET : de septembre 1982 à septembre 2019
- Boris DANIEL : de septembre 2019 à février 2020
- Frédéric BACHET : de mars 2020 à juin 2021
- Alizée ANGELINI : de juin 2021 à novembre 2022

### **EXPRESSION DES ELUS**

Cet espace est réservé à l'expression des élus du groupe de la majorité municipale et du groupe d'opposition.

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque groupe a un espace réservé de 1000 signes chacun.

#### Le groupe majoritaire

En ce début d'année les voeux de tout un chacun sont les mêmes : santé, bonheur, amour, travail et paix. Et pourtant il n'est pas d'actualité d'enlever la banderole «Non à la guerre «ainsi que les drapeaux de la Paix au fronton de la mairie. La guerre est partout dans le monde, elle est prétexte aux augmentations de prix avec cette équation terrible «se chauffer ou manger «. Pour beaucoup ces jours à venir seront en mode survie.

Une zone de résistance existe. La municipalité met en oeuvre des solutions pour le quotidien des habitants : services et tarifs adaptés, présence humaine, de la proximité avec un maire et des élu.e.s sur le terrain. Un ensemble d'associations qui crée du lien et qui œuvre dans des locaux entretenus pour les pratiques culturelles et sportives.

Avec le retour des assemblées générales, de l'ensemble des festivités de Noel, les voeux du maire et prochainement l'élaboration du budget 2023 le contact a repris. Il permet le réel vivre ensemble socle de la démocratie.

Paul SABATINO, premier adjoint, délégué aux sports, à la jeunesse, à la vie locale et associative

#### Le groupe d'opposition

En cette fin d'année nous pouvons constater l'avancement des travaux sur la D548, très amplement financés par le département, ce qui permet à notre commune d'investir sur d'autres projets. Nous déplorons, toutefois, l'abandon ressenti par les habitants des calanques, la sécurité reste partiellement préservée en été, de 8h à 20h par les services de filtrage. Mais cela reste insuffisant pour préserver ces sites malheureusement dégradés et sur fréquentés. Il est important d'obtenir la fermeture annualisée et automatisée de ces sites (projet et devis fournis). De laisser venir les visiteurs profiter à pied de nos joyaux sans souffrir des poubelles débordantes attirant les nuisibles et éviter la pollution apportée par le nombre trop grand de véhicules visiteurs bloquant les accès pompiers et gênant la circulation.

### **VENEZ JOUER AVEC NOUS**

Le Rovenain Patrick TIRONE inventeur des jeux de grilles KAMAJI et YA,KAZU revient dans les colonnes de Le Rove infos pour notre plus grand plaisir. Il a fait l'objet dernièrement d'une parution à grande échelle sur la Métropole avec un cahier spécial été comprenant un tas d'énigmes à trouver.

Nous vous proposons de trouver à travers ces deux grilles de KAMAJI et YA,KAZU l'énigme suivante : « Combien y-a-t-il eu de maires au Rove depuis sa création ? »

### Kamaji

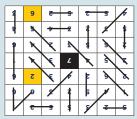
#### Règle du jeu

Barrer les chiffres par séries de 2, 3 ou 4, pour que la somme de ceux-ci corresponde au chiffre présent dans la case noire. Les chiffres restants sont la solution de la grille.

- Seul le chiffre 1 peut être barré plusieurs fois.
- Les traits peuvent être : à l'horizontale, la verticale ou en diagonale et peuvent se croiser.
- La lecture de la solution se fait de gauche à droite et de bas en haut.

5	2	3	5	5	2	1
1	4	5	2	3	6	6
2	6	2	4	3	2	6
2	5	4	7	3	4	1
2	5	5	3	2	4	6
5	3	2	3	4	5	4
4	5	2	5	2	6	3

#### SOLUTION



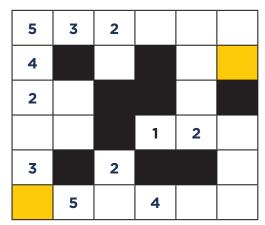
### Ya, Kazu

#### Règle du jeu

Basé sur le principe des mots croisés, Ya,Kazu est un jeu de chiffres croisés. Compléter la grille en s'aidant des chiffres déjà présents. Chaque série de cases blanches, verticale ou horizontale, doit contenir une seule fois le même chiffre.

#### Exemple:

- Une série de 2 cases blanches, les chiffres seront 1. 2
- Une série de 3 cases blanches, les chiffres seront 1, 2, 3
- Une série de 4 cases blanches, les chiffres seront 1, 2, 3, 4
- Insérer les chiffres dans n'importe quel ordre.



#### SOLUTION

7	3	Þ	L	2	9
L			7		Σ
Σ	2	L		7	L
	٤			L	2
2	L		L		Þ
L	Þ	9	7	٤	S

SOLUTION

Il y a eu 26 maires au Rove depuis sa création.

### **RETOUR SUR...**

Les fêtes de fin d'année

Durant tout le mois de décembre, les animations et les initiatives se sont succédées dans notre village afin que la magie de Noël soit présente pour l'ensemble des Rovenaines et des Rovenains, petits et grands :

- Aux écoles avec la distribution de cadeaux (livres) offerts par la municipalité aux 517 enfants des écoles maternelle et élémentaire, de friandises offertes par l'APE, un spectacle de marionnettes offert aux maternelles par la municipalité, ainsi qu'un repas de gala (spécial Noël) pour les 500 élèves qui mangent au restaurant scolaire.
- Pour les séniors avec la distribution de 1084 colis de noël offerts par la municipalité aux personnes de 65 ans et plus, le repas spécial noël au restaurant administratif et des retraités.
- Un colis de Noël pour les familles les plus démunies a également été distribué par nos services aux personnes qui en avaient fait la demande.
- Les animations à la médiathèque municipale
- Le marché de Noël du comité des fêtes avec ses nombreuses animations gratuites et la présence de nombreux artistes et artisans amateurs.
- Le traditionnel spectacle au gymnase offert à tous les enfants et à leurs parents par la municipalité avec le ROI LION,
- Le manège enfantin avec tours gratuits sur la place de la mairie pendant une semaine puis le réveillon de l'Omas avec une superbe ambiance.



#### PREPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2023

### Réunion de concertation publique

Dans le cadre de la préparation du budet communal 2023, le maire de la commune Georges ROSSO invite les différents acteurs de la commune à plusieurs réunions de concertation en présence des élus municipaux délégués aux commissions municipales. Ces réunions de travail sont organisées dans un souci de démocratie de proximité et afin de mieux connaître les doléances et les besoins de chacun avant le débat d'orientation budgétaires et le vote du budget primitif par le conseil municipal.

→ Mardi 31 janvier avec la population et les associations 18h Salle des fêtes Lanteri

### Réunions de préparation au budget

- → Lundi 16 janvier avec le personnel communal
- → Mardi 24 janvier avec le corps enseignant des écoles maternelle et élémentaire
- → Jeudi 2 février avec les retraités de l'OMAS

#### **AGENDA**

### Rendez-vous à noter

#### → Mercredi 25 janvier

- Boum des minots salle des fêtes
- Réunion avec les 15/18 ans pour décider de la reconduction de la sortie gratuite annuelle offerte par la municipalité aux jeunes domiciliés sur la commune du Rove dans un parc d'attractions (deux jours + une nuit). La réunion se déroulera à 18 heures à la salle des fêtes avec le maire. (Plus d'infos sur le rove.fr)



Concours de contrée (Salle des fêtes Eugène Lanteri. Tirage 19h30 / Ouverture des portes 19h Inscription (10 € par équipe), buvette et petite restauration sur place.

#### → Samedi 4 février

Sortie coquillages à Marseillan (OMAS)

#### → Samedi 18 février

Repas polenta et après-midi dansant «oreillettes et vin blanc» (cf page 9)

#### → Vendredi 24 février

Concours de contrée

#### → Samedi 11 mars

Carte blanche de l'école municipale de danse

#### → Samedi 18 mars

Banquet des anciens offert par le comité des fêtes

#### → Vendredi 31 mars

Concours de contrée

#### → Samedi 1er avril

Grand carnaval du comité des fêtes au gymnase municipal à partir de 14h avec de nombreuses animations

#### → Du lundi 17 au vendredi 21 avril

Séjour en Espagne organisé par l'OMAS (cf page9)

#### → Vendredi 28 avril

Concours de contrée

#### → Lundi 8 mai

Cérémonie du 78<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

#### → Vendredi 26 mai

Concours de contrée



→ Vendredi 10 février 20h30 Salle des fêtes Lanteri

Comédie Grinçante sauce Rétro. Aide à domicile, Agnès, ne ménageant pas son talent, nous plonge dans un univers où se mêlent des thèmes d'actualités, chansons nostalgiques et amours toujours...

#### **ENTREE GRATUITE**

